

Section Sportive **Section Sportive** **Scolaire**

JUDO

Collège Montpezat - Sens



Saison sportive 2021 / 2022

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE JUDO

🌀 Concept

Le collège Montpezat de Sens en partenariat avec le Comité de l'Yonne de Judo vous propose d'incorporer la Section Sportive Scolaire de son établissement. Ce dispositif concerne les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, pouvant justifier d'au moins de deux timbres licence FFJDA dont celui de l'année en cours, volontaire et motivé, tout en ayant un comportement exemplaire sur le tapis et en classe.

La Section Sportive Scolaire a pour but d'accompagner les judokas afin de les aider à évoluer dans leur pratique en apportant un travail complémentaire à celui du club.

🌀 Principes généraux

Optimiser les chances de réussite scolaire en s'épanouissant au travers de la pratique du Judo. Cette structure permettra aux judokas garçons et filles de bénéficier de conditions optimales pour s'entraîner en poursuivant leurs formations tout en restant licenciés dans leur club d'appartenance (réf. Textes Officiels 2020/2021 - Page 18 - Article Q).

Le maintien dans cette structure est remis en cause chaque année en fonction des résultats scolaires et du comportement général. La pratique du Judo a toujours été associée à la pratique d'un code moral caractéristique de cette discipline. C'est cet aspect éducatif de maîtrise de soi et de respect de l'autre, qui fonde le partenariat avec l'établissement scolaire.

Les élèves suivent une scolarité normale dans leur classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}. L'emploi du temps est aménagé pour la pratique du Judo deux fois par semaine. Les langues choisies devront être obligatoirement : LV1 - Anglais et LV2 - Espagnol.

Les entraînements seront basés sur un travail technique de base dans la continuité du travail effectué en club.

🌀 Objectifs sportifs et pédagogiques

Objectifs sportifs

- Amélioration des acquis techniques
 - Travail technico/tactique
 - Renforcement musculaire
 - Séances à dominante compétition
- ☒ Objectif visé pour les Benjamins (6^{ème}) : atteindre le niveau régional
- ☒ Objectif visé pour les Minimes (5^{ème} / 4^{ème}) : atteindre le niveau national
- ☒ Objectif visé pour les Cadets (3^{ème}) : atteindre le niveau national

Objectifs pédagogiques

« Initiation aux différentes Unités de Valeurs pour l'obtention de la ceinture noire »

- Compléments techniques debout /sol
 - Kata (approche pédagogique)
 - Arbitrage (arbitre et commissaire sportif)
 - Culture (histoire et conception du Judo)

Participation d'intervenants extérieurs régulièrement tout au long de la saison sportive

- ☒ Objectif visé pour les Benjamins (6^{ième}) : obtenir le titre de commissaire sportif départemental
- ☒ Objectif visé pour les Minimes (5^{ième} / 4^{ième}) : obtenir le titre de commissaire sportif régional
- ☒ Objectif visé pour les Cadets (3^{ième}) : obtenir la ceinture noire

∞ Responsables

Pour le collège

2, rue Montpezat 89100 SENS

Tél. 03.86.65.87.00 / Mail : 0891093e@ac-dijon.fr

- Monsieur Alain BONO - Chef d'établissement
- Monsieur Thomas BERTIN - Coordonnateur de la section sportive
- Monsieur Kevin BOURASSIN - Intervenant Judo - DEJEPS - CN 2 Dan
Tél. 06.62.55.81.99 / Mail : kevinbourassinjudo@yahoo.fr

Pour le Comité Yonne Judo

Maison départementale des sports - 10, avenue du 4^{ième} Régiment d'Infanterie BP11 89010 AUXERRE Cedex

Tél : 09.63.50.35.81 / Mail : philippe.thomas@ffjudo.com

- Monsieur Patrick GOULEY - Président
- Monsieur Philippe THOMAS - Conseiller Technique Fédéral - DESJEPS - CN 6 Dan
Tél. 06.08.55.03.84 / Mail : philippe.thomas@ffjudo.com

∞ Entraînements

L'entraînement a lieu en alternance, 2 fois sur une semaine et 1 fois sur l'autre semaine

2 fois par semaine, de 15h00 à 17h00

Lundi de 15h00 à 17h00 et Jeudi de 15h00 à 17h00

1 fois par semaine, de 15h00 à 17h00

Lundi de 15h00 à 17h00

Les entraînements se déroulent au Dojo du gymnase Sylvain Dupéchez (22, rue Sylvain Dupéchez 89100 Sens). A 5 minutes à pied de l'établissement scolaire, les élèves sont accompagnés par le professeur de Judo du collège au gymnase.

COMITE DE L'YONNE DE JUDO-JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Maison départementale des sports - 10, avenue du 4^{ième} Régiment d'Infanterie

BP11 89010 AUXERRE Cedex

Tél : 09.63.50.35.81 / Mail : philippe.thomas@ffjudo.com / Site internet : www.comte-yonne-judo.fr

∞ Frais annuels

Participation aux frais de dossier, aux frais de prise en charge de l'encadrement général, de tournois et/ou de stages organisés par la Section Sportive Scolaire.

Dotation d'un équipement, Judogi, veste de survêtement et sac de sport pour les nouveaux entrants.

Le paiement (1) et (2) est annuel et **au plus tard le 30 septembre 2021** (chèque libellé à l'ordre du « Comité Yonne Judo »). Au-delà de cette échéance, le non-paiement (1) et (2) exclura le pensionnaire des séances de Judo.

Ce versement se fait uniquement par envoi postal à l'adresse du Comité Yonne Judo.

- une participation financière annuelle est demandée à la famille : **50 €** par élève (1)
- une participation financière annuelle est demandée au club d'appartenance : **50 €** par élève (2)
- l'adhésion à l'association sportive du collège Montpezat est également obligatoire : environ **27 €** (à verser à l'association sportive du collège début septembre)

∞ Déroulement et échéancier

- ❶ demander le dossier d'inscription auprès de son professeur de club
- ❷ retourner le dossier dûment complété **au plus tard le 30 avril 2021** par voie dématérialisée si possible

« Fiche de candidature Judo »

✉ COMITE DE L'YONNE DE JUDO-JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES
Maison départementale des sports - 10, avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie
BP11 89010 AUXERRE Cedex
philippe.thomas@ffjudo.com

« Dossier de demande d'admission en section sportive Judo »

✉ COLLEGE MONTPEZAT
2, rue Montpezat
89100 SENS
0891093e@ac-dijon.fr

- ❸ commission de sélection interne au Comité Yonne Judo (critère sportif) avec avis favorable ou défavorable
- ❹ commission de sélection interne au collège (critère scolaire)
- ❺ communication des résultats définitifs aux candidats début juin 2021

FICHE DE CANDIDATURE JUDO

à renvoyer **au plus tard le 30 avril 2021** au

Comité Yonne Judo - Maison départementale des sports - 10, avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie BP11 89010 AUXERRE Cedex
philippe.thomas@ffjudo.com

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

NOM : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Club : N° licence FFJDA :

Taille : Poids : Grade

INFORMATIONS SUR LE REPRESENTANT LEGAL

NOM : Prénom :

Adresse :

Mail : Tel :

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je soussigné, en tant que représentant légal du candidat
autorise mon enfant à faire acte de candidature à la Section Sportive Scolaire du collège Montpezat - Sens

Date et signature

Je soussigné, agissant en qualité de Président / Professeur* du club
..... autorise mon sociétaire à faire acte de candidature à la Section Sportive
Scolaire de collège Montpezat - Sens

Date et signature

* veuillez rayer la mention inutile.

PALMARES SPORTIF

Noter ci-dessous vos trois meilleures performances.

DATE / LIEU	NOM DU CHAMPIONNAT OU TOURNOI	RESULTAT

COMITE DE L'YONNE DE JUDO-JUJITSU ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Maison départementale des sports - 10, avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie

BP11 89010 AUXERRE Cedex

Tél : 09.63.50.35.81 / Mail : philippe.thomas@ffjudo.com / Site internet : www.comte-yonne-judo.fr